PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 7 JUILLET 2015

Le 7 juillet 2015 à 20H30
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Martine OLLIVIER, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 01/07/2015

Etaient présents: Madame Martine OLLIVIER, maire, Bernard BALAYE, Cécile CELETTE, Jean-Philippe METZ, Mireille SEIGNOVERT, adjoints Marc LECOINTRE, Laurent CELLARIER, Isabelle GONNARD, Elodie BLACHE, Jean-Pierre GRANGE, Isabelle PALLUY, Stéphanie PERRET, Laëtitia THOUEZ Conseillers Municipaux.
Pouvoir de : Mme Sylvie FRANCO à Mme Mireille SEIGNOVERT
M. Pierre SEUX à Mme Martine OLLIVIER
Excusée :
Absent :

M. Laurent CELLARIER a été élu secrétaire de séance.

****

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 2 juin 2015 et signature du registre des délibérations.

- **Remboursement sinistre nettoyage rue de la Paix** : délibération est prise à l'unanimité pour accepter le remboursement de l'assurance Allianz de 334.80 € concernant le remboursement du nettoyage de la rue de la Paix suite au sinistre du 7 janvier 2015 où la remorque d'un agriculteur s'était ouverte et 2 tonnes de lisier s'étaient déversées sur la chaussée.

- **Vente terrain derrière modul'Auto** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver la promesse de vente de la parcelle A 1869 d'une surface de 9080 m² en vue de la division de la dite parcelle en maximum 14 lots et autoriser à créer toutes servitudes actives ou passives nécessaires à la viabilisation et la desserte des lots.

- **Convention PVR avec la communauté d'agglomération du bassin d'Annonay** : surseoir à statuer

- **Convention PVR avec M. Grenier Jean-Claude** : surseoir à statuer

- **Convention PVR avec Mme Lambert Fabienne** : surseoir à statuer

- Urbanisme :

Permis de construire :
- 2 PA – ZAI Prachenet – extension partie atelier
- PUGNERE Séverine – rue de la Vernée – maison individuelle
- PERRET Jérôme – Signol – extension maison
- SAUNIER Jordan et FERRAND Lydie – rue de la Vernée – maison individuelle

Déclaration préalable :
- BERNARD Claude– 28 rue du Razat –véranda

QUESTIONS DIVERSES :

- **Demande autorisation occupation voirie** : Madame le Maire présente au Conseil Municipal une demande d'autorisation d'occupation de voirie pour un commerce ambulant pizza. Un avis défavorable est donné à cette demande, l'auberge de Saint-Cyr propose déjà la vente de pizza.

- **Cérémonie du 14 juillet** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la cérémonie du 14 juillet aura lieu à à Saint-Marcel les Annonay à 10h00.

- **ADAPEI** : Madame le Maire présente au Conseil Municipal les remerciements de l'ADAPEI pour la subvention de 100 € qui leur a été versée.

- **Ambroisie :** Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une information sur l'ambroisie sera faite sur le feuillet municipal. Elle rappelle qu'une information est également donnée lors de l'acceptation de nouveaux permis de construire.

- **Boulangerie Chaléat** : Madame le Maire présente au Conseil Municipal un courrier de la boulangerie Chaléat concernant la demande d'ouverture entre le lieu de vente et lieu de production afin de créer une ambiance plus animée au magasin. Les élus souhaitent avoir un chiffrage avant de prendre une décision.
  Madame le Maire informe que la boulangerie a fait l'acquisition d'une chambre de pousse et four pour un montant HT de 14 300 € (total des aides accordées : 2 860 €, aide de l'agglomération 715 €)

- **Communauté d'agglomération du bassin d'Annonay** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la communauté d'agglomération a fait l'acquisition de structures de réception de plein air qui peuvent être mise à disposition des communes pour leurs manifestations. Un règlement de mise à disposition doit être signé.

- **Communauté d'agglomération du bassin d'Annonay :** Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite au séminaire organisée le 18/06/2015 par la communauté d'agglomération plusieurs information concernant l'urbanisme ont été données :
  La mise en place d'un PLUI permet de reporter le délai de grenellisation et la commune n'a pas d'obligation de lancer la révision du PLU. Les documents d'urbanisme restent en vigueur jusqu'à l'approbation du PLUI. Il a été précisé que la gouvernance du PLUI sera faite en collaboration avec les maires des communes. Le projet d'aménagement et de développement durable- PADD devra être adopté avant le 27 mars 2017 et le PLUI devra être approuvé du fin 2019. Des rencontres avec les communes auront lieu à partir de septembre 2015.

- **Service de transport en commun** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'au cous de l'année 2016, le service de transport en commun, géré par la communauté d'agglomération, traversera le village en complément du service de transport « le sept ». Ce service sera également ouvert aux collégiens et lycéens titulaire de la carte de transport scolaire.

- **Participation citoyenne** : Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal l'intervention, avant le conseil municipal, de l'adjudant Gereys Jean-Michel, référent sûreté pour l'éventuelle mise en place de la participation citoyenne. Les élus donnent un avis favorable à ce projet et envisagent une réunion publique le 1er octobre 2015.

- **Commission vie associative** : Madame Mireille Seignovert fait part au Conseil Municipal de diverses informations ;
  - **ADAPEI** : L'opération brioches organisée par l'ADAPEI a permis d'obtenir un résultat de 156 815 € pour 35700 brioches commandées.
  - **EHPAD** : L'EHPAD d'Annonay qui ouvrira prochainement à La Lombardière comptera 84 places dont 8 pour personnes handicapées vieillissantes.
  - **Journées du patrimoine** : Les journées du patrimoine auront lieu les 19 et 20 septembre prochain, des visites du Campo Santo et de l'église sont prévues.
  - **Activité** : Une demande d'un groupe de théâtre a été faite, ils ont été mis en relation avec l'association Familles Rurales. Une réunion d'information est prévue jeudi 10 septembre à 20h00.
  - **Journée citoyenne** : Madame Seignovert propose d'organiser une nouvelle journée citoyenne pour le nettoyage du village, la date du samedi 3 octobre est retenue.
  - **Transport public** : Un service à la demande de transport public des personnes handicapées ou à mobilité réduite a été mis en place par le département, un livret d'information est disponible en mairie.

- **Commission vie scolaire** : Madame Cécile Celette fait part au Conseil Municipal de diverses informations :
  - **Spectacle de Noël** : La réservation du spectacle de Noël pour les écoles doit être faite, la date du 17 décembre est retenue.
  - **Remplacement** : Le remplacement de Mme Escoffier à l'école et la cantine a été assuré par Mme Lafuma ainsi que des élus.
  - **Ecole** : La machine à laver prévue pour l'école a été installée.
  - **Centre de loisirs** : Le centre de loisirs s'est installé à l'école pour les vacances scolaires.

Madame le Maire remercie vivement tous les élus pour leur implication exemplaire. Elle remercie également le comité des fêtes ainsi que l'association des jeunes qui se sont impliqués dans la réussite de la fête du village.